

## TZR Spécial phase d'ajustement

## RÉUNION TZR

**Mercredi 29 juin  
de 14h30 à 17h30**

à la section académique  
du SNES à Arcueil

Phase d'ajustement,  
rentrée 2016...

**Connaître ses droits,  
les faire respecter.**



La politique d'austérité et de désengagement de l'État imposée autoritairement par le Gouvernement n'épargne ni la Fonction publique dans son ensemble, ni l'Éducation nationale en particulier. Elle frappe durement l'ensemble de leurs personnels. Dans ce cadre, les TZR subissent une triple peine :

- ▶ en tant que fonctionnaires, ils subissent, depuis 2010, le gel du point d'indice et une amputation du pouvoir d'achat (-7,2% depuis 2010) que l'augmentation du point d'indice arrachée par l'action syndicale en mars (+0,6% en juillet puis en octobre) ne compensera pas ;

- ▶ en tant que titulaires, ils vivent comme tous les autres personnels une aggravation de leurs conditions d'exercice (insuffisance des moyens pour faire face à la hausse des effectifs, réformes hautement contestées comme celle du collège 2016, pilotage managérial des établissements...) et sont confrontés à la dévalorisation grandissante des métiers (salaires, conditions de travail) ;

- ▶ en tant que personnels assurant une mission de Service public, celle du remplacement, ils subissent, de façon aiguë, la flexibilité.

La rentrée 2016 s'annonce comme une des plus difficiles jamais connues :

- amplification de la crise de recrutement (18,5 % de postes non pourvus l'an dernier), du fait du refus persistant du Ministère de prendre les mesures susceptibles de l'endiguer progressivement (revalorisation globale de nos métiers, pré-recrutements...)

- mise en œuvre d'une conception et d'une organisation du système éducatif de plus en plus inégalitaires et injonctives, entérinant l'éclatement du Second degré, l'orientation précoce des élèves et le pilotage autoritaire et technocratique des établissements (cycle com-

mun école/collège, réduction de la carte de l'Éducation prioritaire, renforcement du pouvoir des chefs d'établissement...)

- renvoi au local, avec la réforme du collège imposée contre l'avis de la majorité de la profession, de la mise en œuvre de programmes, organisés en cycle et pour beaucoup sans repères annuels, qui va rendre d'autant plus chaotique la prise des classes en remplacement et en service partagé.

Il est urgent de rompre avec une telle politique et de telles orientations, tant sur le plan général qu'éducatif.

La mobilisation collective des TZR et aussi de tous les personnels est nécessaire pour :

- ▶ mettre fin à la politique d'austérité et imposer une autre politique fondée sur un investissement dans les services public à la hauteur des besoins et réaffirmant le rôle de l'État ;

- ▶ faire de l'Éducation nationale une vraie priorité nationale mettant en œuvre les principes de réussite et d'égalité pour tous les élèves sur tous les territoires ;

- ▶ obtenir une revalorisation générale de nos métiers ;

- ▶ donner au Service public d'Éducation et aux TZR les moyens d'assurer la mission de remplacement qui doit être pleinement reconnue.

Les militants du SNES, ses élus majoritaires dans les instances paritaires, sont, plus que jamais, déterminés à mener ce combat exigeant à vos côtés et avec vous.

Michel Vialle, Pascale Boutet, Sophie Venetity, co-secrétaires généraux

### Sommaire

**P.1** Éditorial.

**P.2** Fiche de suivi syndical.

**P.3** Calendrier, infos et conseils pour la phase d'ajustement.

**P.4 et 5** Groupements ordonnés de communes de l'académie.

**P.6 et 7** Carte des ZR de l'académie.

**P.8 et 9** Droits et obligations des TZR.

**P.10 et 11** ISSR et frais de déplacement : les indemnités auxquelles vous avez droit.

**P.12** Vous informer et défendre vos droits.

### Dossier réalisé par le secteur Emploi de la section académique :

François Beral,  
Laurent Boiron,  
Hervé Chauvin,  
Mélanie Javaloyès,  
Sophie Macheda,  
Romain Rouzaud,  
Maud Ruelle-Personnaz,  
Claudette Valade.

SNES Versailles Infos.

N° de Commission Paritaire 1117S05547.

N° ISSN 1291-5246 – Hebdomadaire.

Prix de vente 2 euros. Abonnement 12 euros.

Édité par section académique du SNES de Versailles  
(Syndicat National des Enseignements du Second degré)

3, rue Guy de Guyon du Verger –

94112 Arcueil CEDEX - Tél. : 01 41 24 80 56

Directeur de publication David Raftroidi.

Imprimé par l'imprimerie spéciale du SNES.